



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Cluster Comptabilité

Bachelier en Comptabilité, option
fiscalité

Établissement d'Enseignement pour
Adultes et de Formation Continue
Morlanwelz (EAFC Morlanwelz)

Bart JOURQUIN
Sélim MEKDESSI
Charlotte PARION

7 juillet 2023

Table des matières

Comptabilité : EAFC Morlanwelz.....	3
Synthèse	4
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	7
Critère A.....	8
Critère B.....	11
Critère C.....	13
Conclusion	15
Droit de réponse de l'établissement.....	16

Comptabilité : EAFC Morlanwelz

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2022-2023 à l'évaluation continue du cursus « Comptabilité ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce cursus, organisée en 2016-2017.

Dans ce cadre, le comité d'évaluation continue, mandaté par l'AEQES et accompagné par un membre de la Cellule exécutive, a mené une visite sur site, le 22 novembre 2022 pour l'EAFC Morlanwelz. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le bachelier en Comptabilité, option fiscalité, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016-2017 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte des éléments spécifiques au programme ainsi que des recommandations plus générales sur la gestion du programme, la démarche qualité qui s'y rapporte et la culture qualité.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Bart Jourquin, expert en gestion de la qualité et président du comité
- Sélim Mekdessi, expert pair et en gestion de la qualité
- Charlotte Parion, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Création d'un plan stratégique pour l'établissement
- Écoute et disponibilité de la direction et des enseignants
- Usage intensifié de la plateforme Moodle
- Mise en place de fonctions facilitant le pilotage de la qualité : coordinateur de section, référents divers, délégués étudiants
- Pérennisation d'une série d'outils qui devraient faciliter la mise en place d'un pilotage efficace
- L'option « fiscalité » reste un facteur d'attractivité

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Pas encore de véritable outil de pilotage de la qualité, de type « tableau de bord »
- Utilisation d'indicateurs de mesure pas toujours pertinents
- Implication faible des étudiants dans la démarche qualité
- EEE toujours pas systématiques
- Le néerlandais n'est accessible que sur base volontaire, en plus des cours
- La formation continuée des enseignants n'est pas formalisée ou systématique

OPPORTUNITÉS

- Changement de nom de l'établissement
- Organigramme modifié en profondeur
- Introduction d'un dossier Erasmus+
- Accès à la plateforme PIX et aux formations FORMABILIS pour les enseignants

MENACES

- Érosion du nombre d'étudiants
- Le nouveau dossier pédagogique n'intègre pas encore suffisamment les évolutions du métier, en matière de digitalisation notamment

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- 1 Mettre en place une procédure systématique d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- 2 Revoir certains indicateurs de suivi dans le plan d'action (ils ne sont pas tous SMART).
- 3 Systématiser le recours à des experts externes dans les cours.
- 4 Mettre en place un suivi formalisé et systématique de la formation continuée des enseignants.
- 5 Introduire le néerlandais dans le programme.
- 6 Questionner le choix du logiciel de comptabilité utilisé dans les cours.

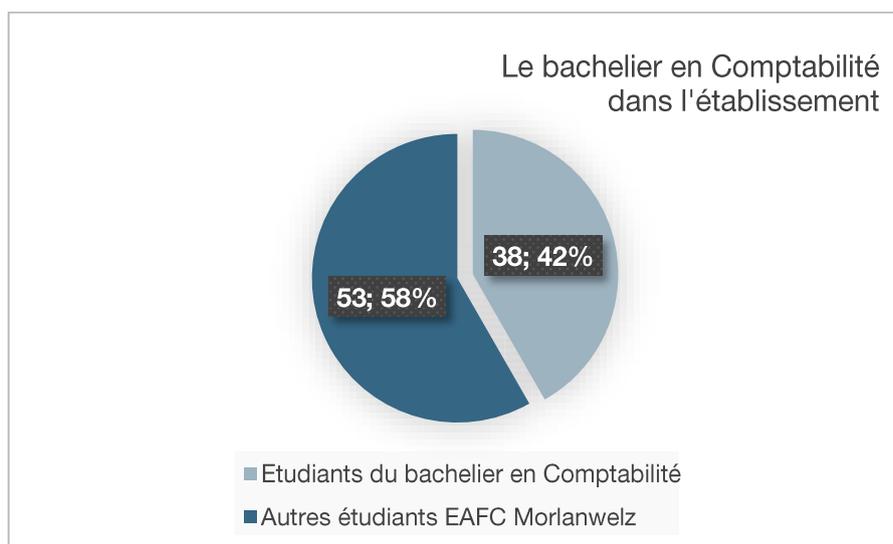
- 7 Mieux impliquer les étudiants dans la démarche qualité.
- 8 Profiter de l'impulsion créée par le nouveau nom et le nouveau logo de l'établissement pour communiquer et attirer de nouveaux étudiants.

Présentation de l'établissement et du programme évalué

Faisant partie du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, l'Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de Morlanwelz (EAFC Morlanwelz) dispense trois différents types de formations : un enseignement supérieur de type court organisé en horaire décalé regroupant trois bacheliers et un Certificat d'Aptitudes Pédagogiques ; un enseignement secondaire supérieur organisé en journée reprenant divers domaines tels que la carrosserie et le médical ; des formations complémentaires comme des cours de langues, des cours d'œnologie ou encore un complément de formation générale en vue de l'obtention du certificat correspondant au certificat d'enseignement secondaire supérieur.

Le bachelier en Comptabilité (option fiscalité) fait partie des deux bacheliers du domaine économique avec le bachelier en Assistant de direction. En plus de ces deux bacheliers, l'EAFC Morlanwelz propose également un bachelier en Construction (option bâtiment) relevant du domaine technique.

En 2020-2021, 38 étudiants sont inscrits au bachelier en Comptabilité, option gestion sur un total de 91 inscrits en enseignement supérieur à l'EAFC Morlanwelz, soit 42 % des effectifs².



² Source : dossier d'avancement de l'établissement, année de référence 2020-2021.

Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Depuis la visite initiale au mois de novembre 2016, les organigrammes de l'institution et de la section ont été modifiés en profondeur et de nouvelles fonctions ont fait leur apparition ou ont été renforcées. Après une période « faisant fonction », un nouveau directeur a été nommé au début de l'année académique 2022-2023. Il est secondé par deux directrices adjointes, dont l'une est plus particulièrement en charge des études supérieures.

Une nouvelle coordinatrice qualité a été désignée, et des moyens ont été dégagés pour soutenir son travail. La fonction de coordinateur de section a également été créée, conformément aux recommandations formulées par le comité d'experts de l'AEQES lors de la visite initiale.

Dans un souci de transversalité, un certain nombre de référents ont été désignés afin de gérer des aspects organisationnels ou des projets spécifiques. Il existe aujourd'hui notamment des référents « informatique », « aide à la réussite », « Erasmus+ », « inclusion » ou « coaching ».

Notons, et ceci n'est pas spécifique à l'établissement, qu'un nouveau dossier pédagogique inter-réseaux du bachelier en Comptabilité a été approuvé par le Gouvernement de la Communauté française le 1^{er} juillet 2019. Les premières unités d'enseignement ont été organisées au sein de l'établissement à partir du mois de septembre 2021. Les premières diplomations sur base du nouveau dossier auront par conséquent lieu en juin 2024.

Enfin, le comité constate que la section fait face à une érosion certaine du nombre d'étudiants en première année, qui passe de 27 en 2016 – 2017 à 14 en 2022, alors que la population totale de la section passe de 64 à 38 étudiants durant la même période. Il est probable que la crise sanitaire explique en partie ces chiffres, mais le comité d'experts invite la direction et l'équipe éducative à se pencher plus attentivement sur ces données.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

Démarche d'amélioration continue : fonctionnement et caractère pérenne

- 1 À la lecture du dossier d'avancement et après la visite de l'établissement réalisée au mois de novembre 2022, le comité d'experts constate que la plupart des recommandations reprises dans le rapport d'évaluation initiale ont été suivies d'effets. Par ailleurs, une explication complète a été donnée pour les quelques recommandations qui n'ont pas (encore) été traitées. Ceci témoigne d'un réel souci de transparence et d'honnêteté de la direction et de la coordinatrice qualité.
- 2 Parmi les quelques recommandations formulées suite à la visite initiale qui n'ont pas été suivies d'effet, la non-mise en place d'une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) reste une problématique à régler au plus vite, même s'il s'agit d'une faiblesse reconnue par l'équipe. Le comité rappelle que les EEE peuvent fournir aux enseignants des commentaires précieux sur leur enseignement, ce qui peut les aider à améliorer la qualité de leur pédagogie. Elles peuvent également fournir aux institutions une mesure objective de la satisfaction des étudiants et de l'efficacité de leur programme d'enseignement, dans une perspective de pilotage. Enfin, les évaluations peuvent également aider les étudiants à prendre conscience de leurs propres attentes et besoins en matière d'apprentissage, ce qui peut renforcer leur engagement et leur motivation.
- 3 Ces dernières années ont vu se mettre en place des changements importants dans la structure de gouvernance de l'établissement. En ce qui concerne plus particulièrement les moyens dévolus à la démarche qualité, de nouvelles fonctions ont été créées. Ainsi, on retrouve aujourd'hui un coordinateur de section et une série de référents ont été désignés (pour l'informatique, pour les projets Erasmus, pour le coaching des étudiants, etc.), ce qui est une pratique intéressante. Cela permet en effet de clarifier les responsabilités de chacun et de répartir la charge de travail.
- 4 Parallèlement, le comité note que des efforts de formalisation ont été consentis. Notamment, par la rédaction de PV pour les réunions de section. Pour rappel, la formalisation est essentielle pour faciliter la communication et la traçabilité, et pour favoriser l'amélioration continue.

Stratégie et priorisation des objectifs de l'établissement et de l'entité

- 5 De manière plus macro, l'établissement a réfléchi et mis en place un Plan Stratégique transversal, articulé autour de cinq axes. Quatre de ces axes sont communs à l'ensemble de l'établissement, et le dernier est spécifique à la section. Ce Plan Stratégique est intéressant, car il démontre la volonté de réfléchir de manière transversale. En outre, il sert de référence au plan d'action, qui en découle de manière naturelle. Il s'agit là d'une démarche fort intéressante, car ce type de plan stratégique permet :
 - a. De définir une vision claire pour l'établissement, ainsi que les objectifs à atteindre pour la réaliser. Cela aide les dirigeants de l'établissement à se concentrer sur les priorités et à orienter les ressources vers les domaines clés.
 - b. D'aider à assurer la cohérence entre les différentes initiatives et les projets de l'établissement et ainsi de s'assurer que toutes les parties prenantes sont alignées sur les mêmes objectifs, ce qui peut aider à éviter les conflits et les doubles emplois.
 - c. De fournir une base solide pour la prise de décision. La direction peut utiliser les objectifs et les priorités établis pour évaluer les différentes options et décider des projets à entreprendre.
 - d. De favoriser l'engagement des parties prenantes et créer un sentiment d'engagement et de propriété envers le plan. Cela peut aider à mobiliser le personnel et les étudiants pour soutenir la réalisation des objectifs fixés.
 - e. D'aider à évaluer les progrès, car les objectifs et les mesures de performance établis permettraient de suivre les progrès et d'ajuster les actions en conséquence pour atteindre ces objectifs à long terme.

- 6 Le plan d'action qui a été présenté est toutefois trop détaillé, ce qui rend la mise en place d'un véritable tableau de pilotage difficile. Notons également que, dans ce plan d'action, certains indicateurs de mesure ne sont pas toujours pertinents. À titre d'exemples :
 - a. Est-ce que le nombre d'étudiants en remédiation est un indicateur pertinent pour mesurer l'efficacité de mesures prises pour identifier les étudiants en difficulté ? Ne serait-il pas plus judicieux de mesurer le taux de réussite des étudiants qui ont bénéficié de l'initiative ?
 - b. Le plan d'action propose de mesurer le succès de la création d'un guide de l'étudiant par son « utilisation ». Le comité s'interroge sur la manière dont l'utilisation du guide peut être mesurée.

Caractère explicite de la démarche d'amélioration continue

- 7 La communication entre les étudiants et l'équipe éducative s'est également améliorée à travers la formalisation de l'existence de délégués étudiants, ce qui est également une bonne pratique. En effet, ils peuvent faire entendre la voix des étudiants, car, en tant que membres de la communauté étudiante, ils ont une perspective unique sur les besoins et les préoccupations des étudiants. Ils peuvent également agir comme des médiateurs entre les étudiants et les autres parties prenantes et jouer un rôle dans la promotion de la qualité de l'enseignement.

- 8 Le comité d'experts considère que le changement de nom de l'établissement, accompagné d'un nouveau logo, est une opportunité pour relancer une communication structurelle et bien ciblée autour de l'établissement et de la section.
- 9 La mise en place d'une plateforme Moodle répond à une recommandation formulée suite à la visite d'évaluation initiale. La plateforme ne sert pas uniquement de « zone de dépôt » pour des documents. En effet, plusieurs enseignants y exploitent quelques outils pédagogiques en ligne pour proposer des exercices complémentaires, pour de la remédiation ou pour rendre accessible aux étudiants les dernières mises à jour réglementaires par exemple. Cette plateforme est vécue par tous comme un plus. En outre, Moodle est considéré comme le canal de communication officiel.

RECOMMANDATIONS

- 1 La mise en place rapide et systématique d'une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants est un must incontournable dans une démarche qualité. Une véritable culture qualité ne peut pas en faire l'économie.
- 2 Le plan d'action devrait être plus synthétique pour pouvoir en suivre la progression via un tableau de bord.
- 3 Certains indicateurs de suivi repris dans le plan d'action devraient être revus, car ils ne sont pas tous SMART (Spécifiques, Mesurables, Acceptables, Réalistes, et Temporellement définis). Il s'agit donc de repasser en revue les indicateurs de suivi. Au besoin, relire l'une ou l'autre ressource pour, bien comprendre la méthode SMART.

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

Pertinence du programme

- 1 En réponse à une recommandation formulée lors de la visite initiale, une dimension « recherche documentaire » et « esprit critique » a été introduite dans le programme, ce qui permet à la formation de mieux se conformer aux exigences du niveau 6 du cadre de référence européen.
- 2 La place des experts de la profession dans les cours reste insuffisante, même si cette faiblesse est partiellement compensée par quelques participations à des événements extérieurs. Cette insuffisance est identifiée par l'établissement qui reconnaît avoir des difficultés à trouver des intervenants.

Cohérence du programme

- 3 Le comité note une volonté d'introduire plus de transversalité dans les cours, permettant ainsi aux étudiants de mobiliser simultanément des compétences acquises dans différentes UE. Les réflexions qui ont été menées ont débouché sur des actions concrètes comme les liens entre les unités d'enseignement « Organisation des entreprises », « Contrôle et critique », « Stratégie financière et budgétaire » et l'épreuve intégrée par exemple.
- 4 Le comité remarque que les étudiants sont satisfaits de l'encadrement des stages et de l'épreuve intégrée, qui bénéficient tous deux d'un bon suivi par les enseignants et par les maîtres de stage.
- 5 Même si les formations continuées des enseignants ne sont pas formalisées, le comité constate que les enseignants se tiennent à jour, de leur propre initiative, par rapport au cadre législatif et aux pratiques du métier. Dans ce contexte, le projet de faire appel à la plateforme PIX (service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques) est prometteur. Les enseignants ont également accès, sur base volontaire, aux formations continuées de l'ASBL FORMABILIS.
- 6 Le logiciel de Comptabilité choisi (BOB 50), bien qu'encore utilisé par certains dans la profession, n'est plus à la pointe. L'utilisation du logiciel en ligne Octopus est un pas dans la bonne direction, mais il existe sur le marché des solutions logicielles performantes, techniquement à la pointe et largement utilisées, notamment au niveau des PGI/ERP.

- 7 Le comité observe que l'anglais reste la seule langue étrangère qui fait partie du programme. Le néerlandais est accessible uniquement sur base volontaire, en ajout au programme de cours. Or, au vu des informations recueillies par le comité lors de la visite, il ressort que la connaissance du néerlandais est nécessaire dans le métier. En effet, si l'anglais est utile à l'international, le néerlandais est incontournable en Belgique, car l'essentiel des échanges commerciaux se fait à l'intérieur du pays. Par exemple, il n'est pas rare de devoir traiter une facture rédigée en néerlandais.
- 8 L'établissement a opté pour l'organisation de l'option fiscalité, qui reste, selon les parties prenantes rencontrées par le comité d'experts, un atout et un facteur d'attraction. De manière plus globale, l'établissement jouit d'une bonne réputation.

Efficacité et équité du programme

- 9 L'établissement a dédié des ressources spécifiques pour mettre en place différents dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants, particulièrement appréciés durant cette période « post-COVID ». Ainsi, il existe aujourd'hui des référents « informatique », « aide à la réussite », « Erasmus+ », « inclusion » ou « coaching ».
- 10 La mise en place d'un référent « Erasmus+ », qui a récemment introduit un dossier au programme Erasmus, est une très bonne initiative saluée par le comité d'experts. Il existe en effet peu d'établissements d'Enseignement pour Adultes et de Formation Continue qui se lancent dans des projets internationaux. Si le projet aboutit, ce sera l'occasion, par exemple, d'organiser des stages à l'étranger.

RECOMMANDATIONS

- 1 Le recours à des experts externes devrait être plus important et systématique, car les étudiants apprécient généralement un enseignement bien ancré dans les pratiques du métier. Un renforcement des liens avec les anciens (*alumni*) pourrait faciliter l'identification d'intervenants potentiels.
- 2 Même si les enseignants se mettent spontanément à jour dans leurs matières, un suivi formalisé et systématique de la formation continuée devrait être mis en place.
- 3 Le choix du logiciel de comptabilité utilisé dans les cours est à questionner. Les experts sont conscients du coût parfois important des licences, mais de nombreux éditeurs proposent des formules « enseignement » intéressantes, parfois même gratuites après négociation. Inviter des éditeurs ou des consultants à venir faire des démos est une alternative, mais qui doit rester un second choix.
- 4 Au-delà du périmètre strict des logiciels de comptabilité, une sensibilisation des étudiants aux PGI/ERP serait un atout.
- 5 L'importance du néerlandais ne doit pas être sous-estimée, et il serait bon que cette langue soit proposée dans le programme.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

Culture qualité de l'établissement et de l'entité

- 1 Les équipes rencontrées considèrent que la démarche qualité, même si elle apporte son lot de contraintes, n'est pas vécue comme quelque chose de trop lourd. Il s'agit évidemment là d'un signe qui montre que l'établissement / la section intègre progressivement une culture qualité qui se vit spontanément au jour le jour.
- 2 Le comité d'experts ne peut que prendre note de la baisse du nombre d'étudiants inscrits, alors qu'un effort de communication externe a déjà été entamé. Cette érosion est un point de préoccupation majeur sur lequel il faudra se pencher avec toute l'attention voulue. L'utilisation des réseaux sociaux pour garder un contact avec les *alumni* est une bonne pratique. Le comité des experts considère également que le changement de nom de l'établissement, accompagné par la présentation d'un nouveau logo, est un momentum à ne pas rater pour relancer des actions de communication bien ciblées.

Implication des parties prenantes

- 3 À la lecture du dossier d'avancement et après avoir entendu les parties prenantes, le comité considère que la démarche qualité commence à percoler en interne, mais qu'un renforcement des liens avec les parties prenantes externes reste à fournir. La création d'un réseau d'anciens serait un bon début. Ceci est d'ailleurs reconnu par l'établissement à travers l'analyse SWOT qu'il a présentée. Notons que cette implication dans la démarche qualité n'est pas à confondre avec les relations extérieures développées par la section, évoquées plus haut.
- 4 Au sein de la section, la disponibilité de l'équipe de direction et de l'équipe éducative est reconnue par tous. Le comité a observé un esprit de travail constructif et collaboratif, empreint de confiance mutuelle, mais pointe toutefois un risque (perte de *know-how* en cas d'absence ou de départ) lié au fait que l'ensemble repose sur un nombre réduit de personnes.
- 5 L'implication des étudiants dans la vie de la section reste faible et ils sont globalement peu impliqués dans la démarche qualité. En effet, leur participation aux organes formels devrait être plus systématique. Ainsi, si la reprise de la Commission Permanent Qualité (CPQ) est une très bonne initiative, il s'agit d'un organe qui participe à l'actualisation du plan stratégique mais dans lequel les étudiants ne sont aujourd'hui pas représentés.

Adéquation entre les valeurs et la qualité

- 6 Les engagements qualité sont aujourd'hui formalisés pour la plupart et il existe des traces écrites comme le guide de l'étudiant, le guide qualité ou le site web en évolution par exemple. Dans ce contexte, la communication large autour de la charte des valeurs de l'EAFC Morlanwelz, affichée un peu partout dans les bâtiments, est une bonne pratique.

RECOMMANDATIONS

- 1 Des actions de communication externe ciblées sur le recrutement de nouveaux étudiants pour la section sont à mettre en place rapidement pour pouvoir profiter de l'impulsion créée par le nouveau nom et le nouveau logo de l'établissement.
- 2 Les étudiants sont actuellement trop peu impliqués dans la démarche qualité. Il conviendrait à tout le moins d'intégrer des représentants des étudiants dans la CPQ.

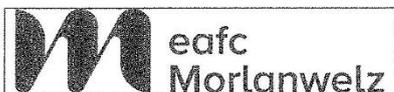
Conclusion

L'évaluation continue de l'E AFC Morlanwelz a été l'occasion pour le comité d'experts de mesurer la progression de l'établissement et de sa section « Comptabilité » dans sa démarche qualité depuis l'évaluation initiale de 2016. Des améliorations significatives dans l'ensemble du fonctionnement de la section et dans le programme proposé ont été identifiées. Aujourd'hui, et même s'il reste quelques gisements de progrès, la démarche qualité semble faire partie du quotidien de la section et les équipes la vivent comme tel. L'implication des étudiants dans cette démarche reste toutefois encore trop faible aux yeux du comité.

Malgré les quelques remarques et suggestions formulées dans ce rapport, le comité considère que la manière dont le programme est géré et évolue va indubitablement dans le bon sens.

Les nombreux efforts de l'établissement n'empêchent toutefois pas le nombre d'étudiants inscrits de s'éroder depuis quelques années, alors que l'option « fiscalité » proposée est perçue comme pertinente et attractive. Il s'agit là évidemment d'un point d'attention majeur qui nécessite toute l'attention voulue. La solution passera probablement par une implication plus large des experts extérieurs dans le programme et par des campagnes de communication externe bien ciblée, mettant à profit l'impulsion créée par le changement de nom de l'établissement et son nouveau logo.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation continue
Comptabilité
2022-2023

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond

Nom, fonction et signature de
l'autorité académique dont
dépend l'entité

PIESENS O.
Directrice
P.O.

MICHEL Grace
Directrice-Adjointe
EAFC Morlanwelz

Nom et signature du
coordonnateur de
l'autoévaluation

CASPERAT Marie
Coordinatrice Qualité
